



A retenir

OÏDIUM

La maladie progresse sur feuilles

Début de la période de forte sensibilité de la vigne à la maladie

MILDIOU

Des foyers primaires identifiés dans le vignoble régional

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – Cumul hebdomadaire du 02/05/2022 au 08/05/2022 - échelle du min au max (0 à 110 mm)

Source IFV

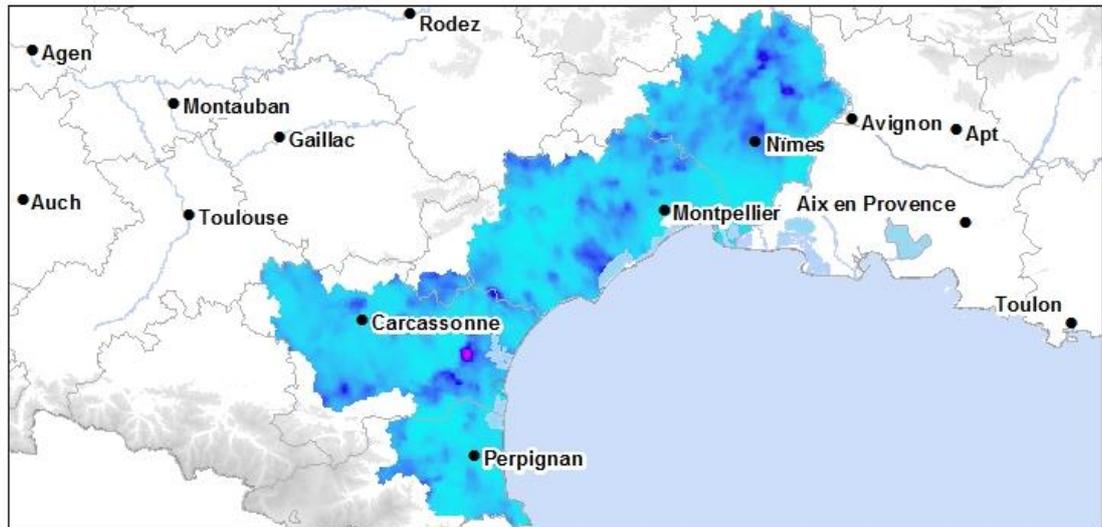
		2-mai	3-mai	4-mai	5-mai	6-mai	7-mai	8-mai
AUDE	ALAIGNE	0,6	2,7	1,1	1,2	0,6	0	1,5
	CAZILHAC	0	0	3,4	1,5	0	0,4	0
	LEZIGNAN	0,3	0	0,9	1	0	0	0
	LIMOUX	0,6	2,4	2	4,5	0	0	0,7
	NARBONNE	2,4	0	0	1	0	0	2,2
GARD	AIGUES-MORTES	0	0	0,5	1	0	0	2,4
	BARJAC	0	0,8	0	1	0	0	1,6
	CARDET	0	0	2,4	1	0	0	4,5
	CHUSCLAN	0	0	7,5	1	0	0	0,2
	SAINT-GILLES	0	0	0,4	1	0	0	5,2
VILLEVIEILLE	0	0	0,4	1	0	0	3,5	
HERAULT	MARSEILLAN	0	0	38,7	8,8	0	0	0
	OLONZAC	21,3	0	1,6	1	0	0	0
	POUZOLLES	0	1,8	0	1	0	0	1
	PUISSERGUIER	0,3	0	1,8	2,4	0	0	1
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0,2	0,3	2,6	2,1	0	0	0,8
VALFLAUNES	0	0	8,6	4	0	0	1,6	
PYRENEES ORIENTALES	ESTAGEL	1,3	4,7	0,2	1	0	0	0
	LAROQUE-DES-ALBERES	1,4	1,8	0	1	0	0	2,2
	LLUPIA	0,6	0,2	0,1	1	0	0	0
	PIA	0,4	0,6	0,3	1	0	0	0,2
	RODES	4,6	17,1	0	1,6	0	0	0

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



4220508:
mini=1.0mm - maxi=110.1mm

Valeur
Elevée : 100
Faible : 0

STADES PHENOLOGIQUES

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **2 ou 3 feuilles étalées** » (stade 09 ou E ou BBCH 12-13) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives** ;
- à « **tout début de la floraison, chute des capuchons floraux** » (stade 19 ou BBCH 61) dans les **parcelles très précoces en zone précoce**.

Les stades majoritairement observés vont de « **huit-neuf feuilles** » (stade 16 ou BBCH 18-19) à « **boutons floraux séparés** » (stade 17 ou H ou BBCH 57).



*Boutons floraux séparés
(stade 17 ou H ou BBCH 57)*

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Situation aux vignobles

× Aude

La forme drapeau est toujours dominante au niveau des repérages. Les contaminations primaires sont très peu détectées.

× Gard

Cette semaine, de nouveaux drapeaux et des repiquages sont toujours observés sur des parcelles à historique de Carignan, Roussanne et Chardonnay. Les 1^{ers} symptômes sur feuilles de Chardonnay (issus de forme cléistothèces) sont observés depuis la semaine dernière. La fréquence des symptômes est faible.

× Hérault

Par unité agroclimatique, le stade phénologique dominant observé sur Carignan est le suivant :

- « **5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles** » (stade 12 ou F ou BBCH 14-53) dans le Nord Montpelliérais,
- « **boutons floraux encore agglomérés** » (stade 15 ou G ou BBCH 55) dans Vallée de l'Orb Lodévois et le Montpelliérais,



Symptôme d'oidium sur feuille de Carignan

- « 8 ou 9 neuf feuilles » (stade 16 ou BBCH, 18-19) dans les Hauts Coteaux et la et Moyenne Vallée de l'Hérault,
- « boutons floraux séparés » (stade 17 ou H ou BBCH 57) dans le Minervois, le Biterrois et la Basse Vallée de l'Hérault

Les 1^{ers} drapeaux sont observés sur Carignan dans la Vallée de l'Orb Lodévois.

De nouveaux drapeaux sont observés sur Carignan et Cabernet Sauvignon dans les unités agroclimatiques du Minervois, des Hauts Coteaux, du Biterrois, et des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.

Les 1^{ers} repiquages sur parcelles à drapeaux sont observés dans le Minervois et la Moyenne Vallée de l'Hérault.

De nouveaux repiquages sur parcelles à drapeaux sont observés dans le Biterrois.

Les 1^{ers} symptômes sont observés sur parcelles sensibles dans le Montpellièrais.

× **Pyrénées-Orientales :**

Les drapeaux sont toujours bien visibles au vignoble. Leur fréquence est importante sur les parcelles à historique drapeaux.

La fréquence des symptômes sur feuilles augmente fortement ainsi que l'intensité d'attaque selon les parcelles sur d'autres cépages : Grenaches, Chardonnay, Muscat à Petits Grains...

Evaluation du risque : le risque est en augmentation cette semaine, même s'il est fonction de l'historique de la parcelle, de son environnement et de la sensibilité / phénologie des cépages.

A partir du stade « onze-douze feuilles » (stade 18 ou BBCH 19-60), nous rentrons dans la période de forte sensibilité.

Surveiller les symptômes et les stades phénologiques dans toutes les situations.

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

Comment valider un foyer primaire ?

Mettre la feuille suspecte dans un sac plastique, avec un coton imbibé d'eau. Après quelques heures (une nuit à 20 °C), les fructifications blanches caractéristiques sur la face inférieure confirment qu'il s'agit bien de symptômes de mildiou.

Dans le cas du black-rot, la technique fonctionne aussi parfaitement. Mais le temps d'incubation est allongé à 4-5 jours pour voir apparaître les pycnides (fructifications sous forme de petites ponctuations noires) sur la tache suspecte.

• **Situation aux vignobles**

× **Aude**

Les foyers primaires sont présents dans les parcelles sensibles depuis la fin de la semaine dernière notamment dans le Limouxin, le Narbonnais et les Corbières centrales. On note souvent la présence de fructifications. Actuellement, la fréquence de ces foyers est relativement faible.

× **Gard**

Depuis la semaine dernière de nombreux foyers primaires ont été découverts dans le département issus des pluies des 23 et 24 avril :

- le 03 mai à Saint Jean de Serres sur pampre au sol sur Chardonnay, tache non fructifère,
- le 05 mai à Domazan, 1 tache non fructifère sur un plantier de Couston,
- le 06 mai à Saze, 1 tache fructifère sur un plantier de Syrah,
- le 09 mai à Saint Cézaire-de- Gauzignan, 2 taches en cœur de souche sur Chardonnay.
- le 09 mai à Saint Gervais sur rameau au sol 2 taches non fructifères,

- le 10 mai à Domazan, une tache sur Grenache directement dans la souche et à Saint-Hillaire-d'Ozilhan, plusieurs foyers directement dans les souches (sur feuilles et inflorescences) sur Grenache et Syrah.

× **Hérault**

De nouveaux foyers primaires sont découverts :

- le 04 mai dans l'unité agroclimatique des Hauts Coteaux à St Chinian,
- le 05 mai dans les unités agroclimatiques du Biterrois à Serignan, de la Moyenne Vallée de l'Hérault au Pouget et dans le Montpelliérais à St Drézery,
- le 06 mai dans l'unité agroclimatique du Biterrois à Cazouls les Béziers et de la Vallée de l'Orb Lodévois à Hérépian,
- le 09 mai dans les unités agroclimatiques du Minervois à Oupia, dans la Basse Vallée de l'Hérault à Servian.

Dans la majorité des situations, ces taches parfois fructifiées sur le terrain sont découvertes sur pampres ou végétation basse.

× **Pyrénées-Orientales :**

Les foyers primaires sont identifiés depuis le 2 mai sur les secteurs de la Plaine (Bages, Brouilla, Ortaffa, Pia), Littoral (Alenya, Canet en Roussillon), Albères (Montesquieu des Albères), Aspres 1^{ers} coteaux (Terrats) et le Cru Banyuls (Banyuls sur mer).

Les taches trouvées sur le terrain sont sur la végétation au sol non sporulées ou sporulées selon les parcelles.

Des symptômes sur de rares inflorescences sont visibles, notamment sur le Cru Banyuls et le Littoral.

• **Données de la modélisation** (voir en Annexe pour les caractéristiques des modèles)

Potentiel système (modélisation arrêtée au **08 mai**) : J = 09 mai 2022

	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque modélisé Mildiou	Le Risque modélisé est faible sur le Gard et l'Ouest Audois. Sur le reste de la région, il est fort à très fort (localement autour de Sommières, Montpellier, Mèze, Saint Chinian, Narbonne, Villeneuve-les-Corbières, Olonzac, Rivesaltes, Bages, Argelès-sur-Mer).	Le Risque modélisé est en diminution à 7 jours. Il passe faible à très faible sur l'ensemble de la région excepté localement ou il reste fort à très fort (Mèze, Saint Chinian, Bages, Argelès sur Mer)
Contaminations	<p>La masse des œufs est mûre partout.</p> <p>Les premières contaminations épidémiques ont été détectées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 mai sur : Hautes Corbières, Littoral, Minervois Est et Ouest, Minervois, Moyenne Vallée de l'Hérault, - 4 mai sur : Cabardès, Limouxin, Basse Vallée de l'Hérault, Biterrois, Nord Montpelliérais - 8 mai sur : Plaine Nord Tech <p>D'autres contaminations liées aux épisodes pluvieux ont été détectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les 4 et 5 mai : Bassin Alésien, Costières, Garrigues Sommiérois, Uzège, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Hauts Coteaux, Vallée de l'Orb (ces 2 dernier secteurs affichent une virulence plus forte) - Le 8 mai : Costières, Vivarais, Uzège Ouest 	<p>Compte tenu des prévisions météorologiques annoncées pour le moment, aucune contamination n'est à prévoir d'ici 7 jours.</p> <p>Les premières sorties théoriques sont annoncées au 9 et 10 mai pour l'ensemble des secteurs</p> <p>sauf : Garrigues Ouest, Hauts Coteaux, Moyenne Vallée de l'Hérault, Vallée de l'Orb, Fenouillèdes où elles sont annoncées au 12 mai.</p>

Vert : rien à signaler

Bleu : démarrage ou nouvelles contaminations

× **Milstop (modélisation arrêtée au 08 mai)**

		Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 25 avril au 1er mai 2022 à partir du	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 25 avril au 1er mai 2022	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 25 avril au 1er mai 2022, si présence de foyers primaires, à partir du :	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 2 au 8 mai 2022 à partir du	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 2 au 8 mai 2022	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 2 au 8 mai 2022, si présence de foyers primaires, à partir du :	Indice de risque allant de -5 à +5	
Aude	Alaigne	-	-	08-mai	16-mai	Moyen	18-mai	-2,3	↑
	Carcassonne	-	-	-	-	-	16-mai	-2,7	↑
	Leucate	-	-	-	-	-	16-mai	-2,9	↑
	Lézignan	-	-	-	-	-	17-mai	-3,4	↔
	Narbonne	-	-	-	16-mai	Moyen	17-mai	-2,8	↑
Gard	Bagnols sur Cèze	-	-	-	-	-	-	-4,2	=
	Bourdig	-	-	-	21-mai	Moyen	-	-4,0	=
	Cardet	-	-	-	-	-	20-mai	-3,6	=
	Général	-	-	-	-	-	21-mai	-3,8	=
	Sommières	-	-	-	-	-	17-mai	-3,3	↔
	Tavel	-	-	-	-	-	21-mai	-3,9	=
	Vauvert	-	-	-	-	-	18-mai	-3,5	↔
Hérault	Olonzac	-	-	-	15-mai	Moyen	16-mai	-2,8	↑
	Laurens	-	-	-	-	-	17-mai	-3,3	↔
	Prades sur Vernazobres	-	-	-	-	-	16-mai	-2,6	↑
	Béziers	-	-	-	-	-	17-mai	-2,9	↑
	Villemagne	-	-	-	18-mai	Moyen	19-mai	-3,3	↔
	Marseillan	-	-	-	-	-	17-mai	-2,5	↑
	Pouzolles	-	-	-	-	-	16-mai	-3,1	↔
	Plaissan	-	-	-	-	-	14-mai	-2,7	↑
	Saint Jean de Fos	-	-	-	16-mai	Moyen	18-mai	-2,8	↑
	St Christol	-	-	-	-	-	18-mai	-3,3	↔
	Frontignan	13-mai	Faible	-	17-mai	Moyen	16-mai	-2,4	↑
Vailhaunès	-	-	-	17-mai	Moyen	19-mai	-2,9	↑	
Pyrénées-Orientales	Laroque des Albères	-	-	-	-	-	15-mai	-2,8	↑
	Perpignan	-	-	-	-	-	15-mai	-3,2	↔
	Saint Paul de Fenouillet	-	-	-	-	-	18-mai	-3,4	=

Evaluation du risque : D'après la modélisation, les conditions météorologiques enregistrées entre le 02 et le 08 mai engendrent des nouvelles contaminations primaires théoriques et des repiquages sur la quasi-totalité du vignoble régional (exception de quelques stations dans le Gard). L'indice de risque va de globalement stable dans le Gard à moyen sur le reste du vignoble régional, malgré une forte augmentation.

Attention aux épisodes orageux très localisés et l'humidité matinale qui peuvent être sources de contaminations.

Méthodes prophylactiques :

- éliminer les pampres, ébourgeonner les plantiers,
- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonner les travaux d'entretien du sol, **préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les 1^{ers} traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance.**

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Aude, Gard et Pyrénées-Orientales**

Pas de symptôme observé.

- × **Hérault**

Les tout 1^{ers} symptômes sont observés sur feuilles (souvent fructifiées) dans les Hauts Coteaux, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, le Montpelliérais et le Nord Montpelliérais.

Ces taches sont découvertes dans des parcelles avec historique sans perte de récolte.

Quelques taches sur rameaux et inflorescences sont notées dans la Basse Vallée de l'Hérault et le Nord Montpelliérais.



Tache de Black rot

Méthodes prophylactiques : l'élimination d'un maximum d'organes touchés l'année précédente, en les brûlant ou en les enfouissant à l'abri de la lumière, permet de limiter les futures contaminations.

Evaluation du risque : le risque augmente notamment dans l'Hérault sur les parcelles à historique. Observer vos parcelles à historique Black rot.

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Vignoble Régional**

Présences éparées de symptômes sur feuilles et rameaux.



Dégâts de pourriture grise sur Portan

TORDEUSES DE LA GRAPPE

- **Eudémis (*Lobesia botrana*)**

- × **Aude**

Quelques pontes ont été repérées dans le secteur du Narbonnais et Littoral. Peu d'évolution à ce jour.

- × **Gard**

Le vol de la 1^{ère} génération s'est arrêté dans le sud du département. Il se poursuit dans le bassin Alésien.

Les saumurages faits ce début de semaine montrent des larves allant de L2 à L3 et le seuil nuisibilité n'est pas atteint.

- × **Hérault**

Le vol de 1^{ère} génération se poursuit.

Des pontes à tous stades sont observées dans de nouvelles parcelles. Les comptages réalisés montrent jusqu'à 44 pontes pour 100 inflorescences observées.

Des œufs éclos ainsi que des larves au stade L1 à L3 sont observées. Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

× Pyrénées-Orientales

Les papillons sont observés dans les pièges de la Plaine et la Moyenne Vallée de l'Agly.

Les pontes fraîches et en évolution sont visibles sur les secteurs de la Haute Vallée de l'Agly, du Bas Conflent, des Fenouillèdes vallée et Aspres 1^{ers} Coteaux.

Les dépôts de pontes sont toujours visibles sur le secteur de la Moyenne Vallée de l'Agly.

Évaluation du risque : le risque est en augmentation. Surveillez les dépôts de pontes et les larves par saumurages.

Dans les zones où les dégâts de 3^{ème} génération ont été importants en 2021, réaliser des saumurages pour évaluer les populations présentes (voir méthodologie saumurage ci-dessous).

Le seuil de nuisibilité est de 50 à 80 larves pour 100 inflorescences observées.

Comment réaliser un saumurage ?

- Prélever une inflorescence par cep sur 10-15 ceps bien répartis dans la parcelle. Eviter les effets de bordure (haies, ruisseaux, routes...).
- Dissoudre 200 g de gros sel dans 2 litres d'eau.
- Bien immerger ces inflorescences et veiller à ce qu'elles restent au fond (mettre un objet dessus).
- Remuer périodiquement pour enlever les bulles d'air contenues entre les boutons floraux. Peu à peu les larves vont remonter à la surface, les sortir au bout d'1 heure au minimum
- les dénombrer et profiter du saumurage pour bien identifier les différentes larves (eudémis, eulia ou cochylis...).

× Donnée de la modélisation – Lob

	Début du vol de 1ère génération (5 % des imagos) à partir du	Début des pontes de 1ère génération (5 % des pontes) à partir du	Début des éclosions de 1ère génération (5 % des larves L1) à partir du	Saumurage (5% de larves L3) à partir du :	Glomérules (5% de nymphes) à partir du :
Alaigne	26-avr	30-avr	13-mai	20-mai	27-mai
Carcassonne	16-avr	20-avr	05-mai	14-mai	29-mai
Leucate	15-avr	18-avr	03-mai	11-mai	26-mai
Lezignan	13-avr	18-avr	02-mai	10-mai	25-mai
Narbonne	14-avr	18-avr	03-mai	10-mai	26-mai
Bagnols sur Cèze	14-avr	18-avr	01-mai	08-mai	27-mai
Bourdic	15-avr	19-avr	03-mai	10-mai	28-mai
Cardet	14-avr	18-avr	02-mai	09-mai	26-mai
Générac	14-avr	18-avr	02-mai	09-mai	25-mai
Sommières	10-avr	14-avr	01-mai	06-mai	22-mai
Tavel	15-avr	19-avr	03-mai	10-mai	27-mai
Vauvert	11-avr	14-avr	02-mai	07-mai	25-mai
Olonzac	09-avr	13-avr	01-mai	06-mai	23-mai
Laurens	16-avr	20-avr	04-mai	12-mai	27-mai
Prades sur Vernazobres	14-avr	18-avr	02-mai	10-mai	25-mai
Béziers	12-avr	16-avr	02-mai	08-mai	25-mai
Villemagne	20-avr	25-avr	08-mai	15-mai	27-mai
Marseillan	09-avr	13-avr	01-mai	05-mai	22-mai
Pouzolles	13-avr	17-avr	02-mai	08-mai	25-mai
Plaissan	09-avr	13-avr	28-avr	04-mai	21-mai
Saint Jean de Fos	09-avr	12-avr	28-avr	04-mai	19-mai
St Christol	10-avr	14-avr	01-mai	06-mai	23-mai
Frontignan	12-avr	16-avr	02-mai	09-mai	24-mai
Vaflaunès	15-avr	19-avr	03-mai	11-mai	26-mai
Laroque des Albères	01-avr	05-avr	19-avr	30-avr	17-mai
Perpignan	29-mars	01-avr	17-avr	27-avr	15-mai
Saint Paul de Fenouillet	18-avr	23-avr	08-mai	16-mai	28-mai

- **Pyrale** (*Sparganothis pilleriana*)

- × **Aude**

Des larves sont observées dans le secteur du Minervois sur les communes d'Azille et de la Redorte.

- × **Pyrénées-Orientales**

Les larves de 5 à plus de 10 mm sont visibles sur le secteur de la Plaine Nord Tech (communes Salses, Saint Hippolyte, Espira de l'Agly...). Les dégâts sont visibles sur feuilles et inflorescences.



Larve de pyrale et dégâts

- **Eulia** (*Argyrotaenia ljugiana*)

- × **Hérault**

Le vol se termine. De rares larves sont observées.

Évaluation du risque : le risque est nul à ce stade.

CICADELLE VECTRICE DE LA FLAVESCENCE DOREE (*Scaphoideus titanus*)

- × **Aude**

Les 1^{ères} larves sont visibles sur la commune de Fontcouverte depuis le 06 mai.

- × **Gard**

Les 1^{ères} larves sont visibles depuis le 04 mai dans quelques parcelles du réseau.

- × **Hérault**

Les 1^{ères} larves sont visibles depuis le 04 mai dans quelques parcelles du réseau, notamment dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux, de la Vallée de l'Orb Lodévois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et du Montpelliérais.

- × **Pyrénées-Orientales**

Les 1^{ère} cicadelle de stade L1 sont observées depuis 03 mai sur parcelle de Carignan commune de Bages.

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

- × **Vignoble Régional**

Les 1^{ères} larves sont visibles dans quelques parcelles du réseau.

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est nul.

ERINOSE (*Colomerus vitis*)

- × **Aude**

La présence de ce ravageur est généralisé sur l'ensemble du département avec parfois des symptômes très marqués.

- × **Gard**

Des symptômes sont toujours observés.

- × **Hérault et Pyrénées-Orientales**

La fréquence des symptômes sur feuilles diminue avec la pousse active des rameaux.

Évaluation du risque : le risque reste faible.

RAVAGEURS SECONDAIRES

- **Thrips**

- × **Hérault et Pyrénées-Orientales**

Très localement, ce ravageur est observé.

Évaluation du risque : Il est nul

- **Cigarié**

- × **Aude et Hérault**

Ce ravageur est observé très localement.

- × **Gard**

Quelques feuilles enroulées dans de rares parcelles.

Évaluation du risque : Il est nul



Cigarié : adulte

- **Ephippigère**

- × **Hérault**

Quelques larves sont observées dans de rares parcelles.

Évaluation du risque : Il est nul

- **Malacosome du Portugal et *Lachnaia paradoxa***

- × **Gard et Hérault**

Des adultes sont observés dans quelques parcelles du vignoble départemental. Leur nombre reste faible. Aucun dégât n'a été observé.

- × **Pyrénées-Orientales**

Des adultes sont observés dans quelques parcelles du vignoble départemental. Leur nombre reste faible. Des dégâts sont observés dans quelques parcelles, notamment dans le Cru Banyuls.

Évaluation du risque : Il reste faible



Lachnaia paradoxa

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, Société JEEM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.